

Le VÉTÉran

Société de conservation du patrimoine
vétérinaire québécois

Volume 16 : Printemps-été 2003 (réédition)

Il y a 50 ans, ce nouvel édifice ouvrait ses portes



À l'automne de 1953, la rentrée était retardée à l'école de Médecine vétérinaire de la province de Québec à Saint-Hyacinthe, pour permettre de parachever le nouvel édifice. Déjà la rumeur circulait que cet édifice était le sosie d'une école qui venait d'être bâtie sur le campus de l'Université Laval à Sainte-Foy. On se rappelait que sept ans plus tôt, le gouvernement avait opté pour transplanter sur le campus de Laval, l'école de Médecine vétérinaire d'Oka. Les plans avaient été préparés et soumis au ministre des Travaux publics. Mais en mai 1947, sans doute à la suite de jeux de coulisses, le ministre de l'Agriculture, l'honorable Laurent Barré, annonçait l'implantation de cette école à Saint-Hyacinthe, dans les baraques désaffectées du camp des Signaleurs de la Marine canadienne.

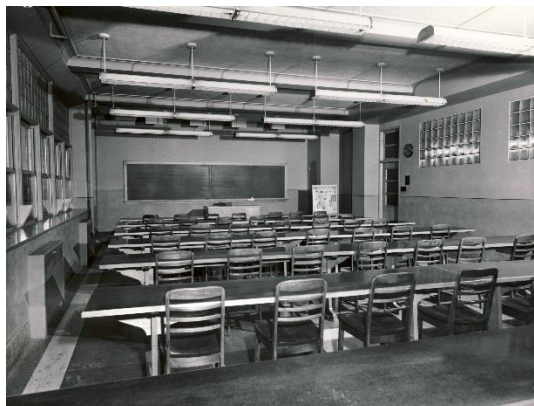
50 ans, tel est l'âge de l'édifice principal de la faculté de médecine vétérinaire

À l'automne de 1953, la rentrée des élèves à l'École de Médecine vétérinaire de la province de Québec était retardée de plus d'un mois pour permettre l'achèvement du nouvel édifice. Cet édifice promis dès l'installation de l'école à Saint-Hyacinthe, avait été l'objet de nombreuses tergiversations. En 1951, à l'insistance des autorités de l'école et sous la pression de l'American Veterinary Medical Association le gouvernement de Québec avait voté un montant de 800,000.00\$ pour la construction d'un bâtiment pour l'école de Saint-Hyacinthe. Ce dernier ouvrait ses portes à l'automne de 1953.

C'était un beau bâtiment en pierre de taille. Si son architecture n'était pas d'avant-garde, il avait l'avantage d'être agréable et pratique. Un corridor médian parcourait ses trois étages et en unissait les différents locaux. Au rez-de-chaussée, se situaient les bureaux de l'administration, le bureau du directeur, du secrétaire, du directeur des études, de l'adjoint administratif et de quelques professeurs, et bien entendu du personnel de soutien. On trouvait également la salle du conseil et l'auditorium. Le premier étage était réservé aux classes (4) et à deux laboratoires, celui de biologie ou de parasitologie et celui d'histologie et d'histopathologie. L'extrémité est de cet étage était réservé à la bibliothèque. Au second, les extrémités étaient pour les laboratoires de démonstration, bactériologie à l'est et chimie à l'ouest alors que la partie centrale logeait les laboratoires de préparation: la chimie, bactériologie, histologie et histopathologie.



La bibliothèque, meubles de Casavant Frères



Une des 4 salles de classe

Si l'on fait exception des classes où le mobilier était assez simpliste, tables et chaises, celui des autres pièces était remarquable par sa qualité, son matériau, du bois de chêne, et sa facture, celle de la maison Casavant Frères. C'était lourd, mais solide et d'un riche aspect. Le rez-de-chaussée était occupé, dans sa partie ouest, par le Laboratoire de recherches vétérinaires du service de la Santé des animaux, alors qu'à la partie est, on trouvait la salle de récréation des étudiants.

Ce nouveau bâtiment ne suffisait pas aux besoins de l'enseignement de la médecine vétérinaire. Il remplaçait trois des pavillons originaux, le pavillon de l'administration, celui des classes et de la bibliothèque et celui des laboratoires. Les laboratoires d'anatomie et de physiologie demeuraient dans les baraques de même que les cliniques des grands et des petits animaux.



Cet escalier, le reconnaissez-vous? C'est celui qui va du sous-sol au rez-de-chaussée. « Ça fait 50 ans que je le monte » " disait un mécanicien.

Déjà la rumeur circulait que le bâtiment de l'école de Médecine vétérinaire était le sosie d'un pavillon déjà bâti sur le campus de l'université Laval. Et la rumeur se continuait. Lors de la fin du contrat entre les Pères Trappistes à Oka et le gouvernement provincial en 1945, ce dernier avait pris la décision de transporter l'école de Médecine vétérinaire de La Trappe au campus de l'Université Laval à Sainte-Foy, en voie d'aménagement. Les plans en avaient été élaborés et ils avaient été remis au ministère des Travaux publics, au début de 1947. Mais voici que des tractations ont fait changer l'orientation du gouvernement et, au mois de mai de la même année, le ministre de l'Agriculture, l'honorable Laurent Barré, demandait à un de ses officiers de vérifier si les casernes abandonnées du corps des signaleurs de la Marine canadienne à Saint-Hyacinthe ne pourraient pas être aménagées pour servir de base temporaire à l'école de Médecine vétérinaire.

Jean-Baptiste Phaneuf

Ils furent dix-huit, les premiers à terminer leurs études dans ce nouvel édifice.
(1953-54)

Finissants à l'É.M.V. en 1953-1954



14^e BRUNCH ANNUEL DE LA SCPVQ

Le dimanche 4 mai dernier, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, sous la présidence du Dr Clément Trudeau, organisait son quatorzième brunch annuel. A cette occasion, c'est près de 80 vétérinaires ou amis de la profession qui se rencontraient à l'Hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe pour échanger des sentiments d'amitié et se rappeler des souvenirs. Le doyen de cette journée était le Dr Benoît Dumas de Rimouski, un diplômé de 1943, accompagné de son épouse.



Le docteur Robert Gauthier

Le conférencier invité fut présenté par le Dr Rock Venne de Joliette, qui rappela les qualifications et les principales étapes de la carrière du conférencier, le docteur Robert Gauthier, d.m.v. Diplôme de 1972, celui-ci est à l'emploi de la firme JEFO NURITION INC. de Saint-Hyacinthe, dont les activités sont internationales. Le docteur Gauthier a rappelé la petite histoire de la médecine vétérinaire des grandes populations animales, les volailles et porcs particulièrement. C'est une histoire assez récente qui a commencé avec l'impulsion donnée aux productions animales depuis une trentaine d'années. Il a montré qu'en production animale, tout se tient et qu'en jouant sur une corde, on risque d'en désajuster d'autres.

Il a souligné les grandes victoires obtenues grâce à la recherche, comme celle du vaccin qui a permis de mettre sous contrôle la maladie de Marek qui, à la fin des années 1960, était un véritable fléau pour les productions aviaires. La substitution, dans les moulées, dans les années 1970 du maïs grain produit au Québec, aux grains importés de l'ouest canadien, a révélé la pauvreté de nos sols en sélénium et a déclenché l'apparition de maladies reliées à cette déficience.

L'appui des laboratoires et de vétérinaires à l'action spécialisée a fourni un appui à ces productions; des vétérinaires ont senti le besoin de se serrer les coudes et de se grouper en formant l'AVIA l'Association des vétérinaires en industrie animale.

Il a également fait remarquer que d'autres problèmes allaient survenir, d'où la nécessité et l'importance d'une relève adéquate, de spécialistes, mais aussi de généralistes capables de faire les liens entre les découvertes des premiers.

La rencontre se termina par l'assemblée générale des membres de la SCPVQ et l'élection de nouveaux membres pour le conseil d'administration.

LE PRIX VICTOR 2002 DE LA SOCIÉTÉ AU DR MICHEL MORIN

Cette année la SCPVQ accordait son Victor 2002 au Dr Michel Morin pour son rayonnement international, lequel rayonnement, au cours des 15-20 dernières années, a contribué à jeter une lumière d'éclat sur la médecine vétérinaire québécoise. Cette action, il l'a menée par un enseignement à l'École Inter-États des sciences et de médecine vétérinaire de Dakar, en Afrique, et par ses missions de formation supérieure au Mexique, à des médecins vétérinaires hispanophones d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, et en France, aux écoles de Toulouse, Lyon et Alfort, dans le cadre du programme français DES, en anatomie pathologique.

Cette action est le couronnement de plus de 25 ans d'efforts consacrés à l'anatomie pathologique. Diplômé de Montréal en 1968, l'année suivante, il s'envolait aux États-Unis pour des études supérieures. De retour à son Alma Mater en 1972, il allait commencer une carrière d'enseignement et de recherches, qui se continue. Son enseignement lui a mérité trois fois l'honneur du Norden Distinguished Teachers Award, alors qu'en 1976, un article écrit en collaboration, fruit d'observations et de recherches, méritait l'honneur d'être, au cours des dix années suivantes, le plus cité dans le Current Contents.



*Le docteur Michel Morin reçoit le Victor 2002
des mains du Dr Clément Trudeau*

Son apport à la Faculté de médecine vétérinaire en anatomie-pathologique fut remarquable: La pathologie lésionnelle devenait dynamique, les séminaires mensuels qu'il organisait à l'intention des étudiants et des professeurs permirent de lever le voile sur nombre de maladies qui faisaient alors leur apparition au Québec. Le programme de formation au 2e cycle, qu'il mit de l'avant, a permis de former une relève qui est à l'honneur de l'anatomie pathologique et des bienfaits qu'on peut en tirer. Vous le savez trop bien, « Les lésions ne trompent pas ».

Ces quelques étapes de la carrière du docteur Morin font comprendre son action en dehors du Québec. En guise de remerciement, le docteur Morin n'a pas manqué de souligner que la chance avait été au rendez-vous dans de nombreuses circonstances.

Le docteur Morin entouré de quelques-uns de ses anciens élèves. On reconnaît dans l'ordre habituel les docteurs :

D. Turgeon, R. Galarneau, A. Laperle,
D. Faubert, M. Morin, R. Chabot,
D. Larochelle, R. Drolet.



ANECDOTE

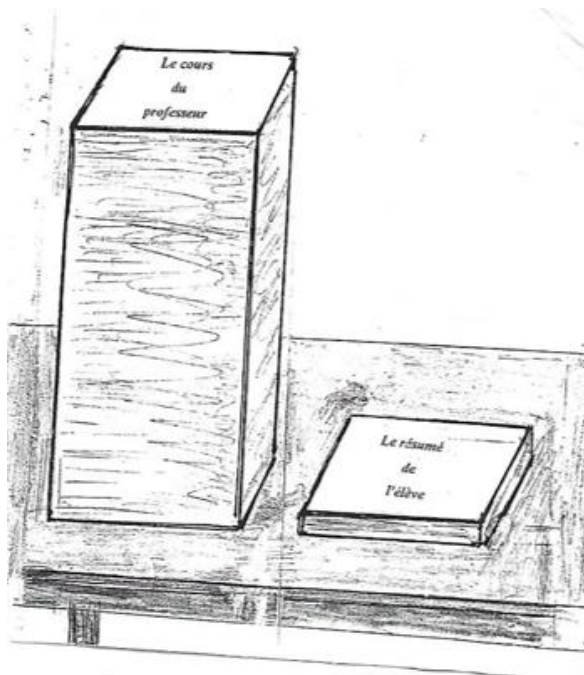
LE COURS DU PROFESSEUR, LE RÉSUMÉ DE L'ÉLÈVE

Les étudiants sont des observateurs: qu'un professeur ait quelque manie ou façon de faire particulière, ils ont tôt fait de monter ça en épingle.

En 1959, le congrès des médecins vétérinaires du Québec se tenait à Saint-Hyacinthe dans les locaux de l'École. Les élèves profitèrent donc de l'occasion pour faire un peu d'humour aux dépens de leurs professeurs. À la bibliothèque, ils organisèrent une série d'illustrations de leurs professeurs. À cette fin, le long de l'extrémité des rayons de la bibliothèque, ils avaient placé, les unes à la suite des autres, plusieurs tables sur lesquelles ils avaient disposé leurs installations.

En faisant la visite des divers kiosques, je me suis arrêté à la bibliothèque et je me souviens que mon attention ait été attirée par plusieurs traits humoristiques. Je me rappelle très bien deux piles de feuilles de papier, placées l'une près de l'autre, une de dix à douze pouces de hauteur, et l'autre, à peine d'un pouce. Et sur chacune de ces piles, en grosses lettres :

« LE COURS DU PROFESSEUR, LE RÉSUMÉ DE L'ÉLÈVE »



*Le cours du professeur
Le résumé de l'élève*

Je n'ai pu m'empêcher de sourire, car j'avais reconnu le cours et le professeur. Il n'y avait pas de doute, il s'agissait du cours de pathologie interne et de son professeur. Celui-ci était un diplômé de 1941. Son diplôme en main, il était allé s'établir à Maniwaki où il s'était taillé une bonne clientèle auprès des compagnies forestières qui exploitaient des flottes de chevaux. Au départ du Dr René Pelletier de l'École en 1952, il venait le remplacer en clinique ambulatoire.

La région de Saint Hyacinthe était une région d'industrie laitière, domaine dans lequel l'expérience faisait défaut. Les éleveurs s'en rendaient compte. L'arrivée du docteur Trudeau, l'année suivante, pallia quelque peu à la situation. Le professeur fut chargé du cours de pathologie interne.

Afin de mettre un manuel entre les mains de ses étudiants, il remit des copies au Stencil, d'un volume publié dans les années 1930 probablement.

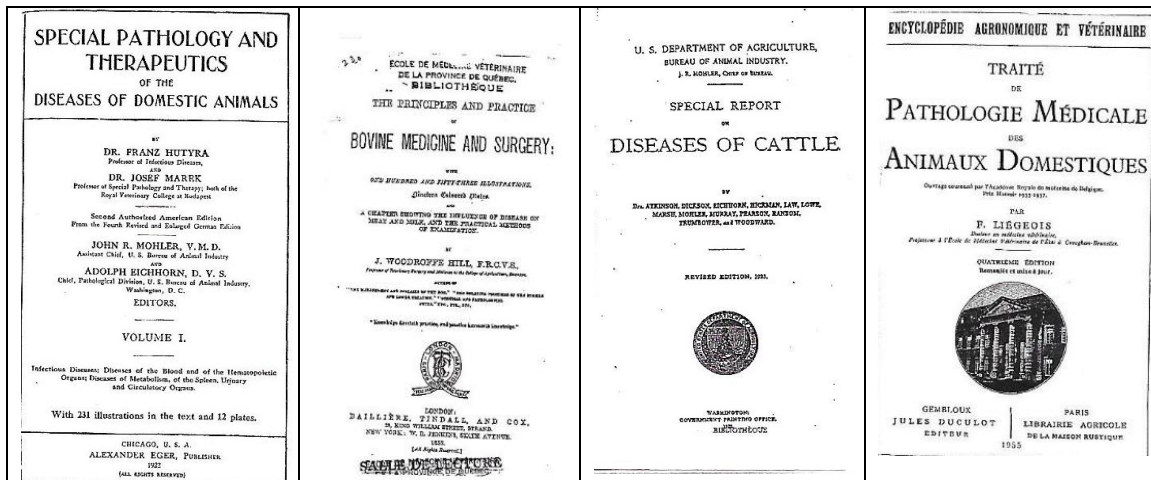
Ce volume, comme vous pensez bien, était loin d'être à point. Le professeur s'en rendait compte. Il décida de rédiger un cours qui soit sien et à point. Il concentra ses énergies à ce travail.

C'était merveille de le voir au travail durant les vacances. Il avait fait installer dans son bureau une grande table sur laquelle étaient étalés plusieurs volumes différents de pathologie interne parmi lesquels Liégeois, Hutyra-Marek-Manninger et combien d'autres, volumes français, anglais et américains. Il rédigeait son volume en allant puiser les idées qu'il trouvait dans ces divers volumes. Et c'est ainsi qu'un cours de pathologie interne s'élaborait.

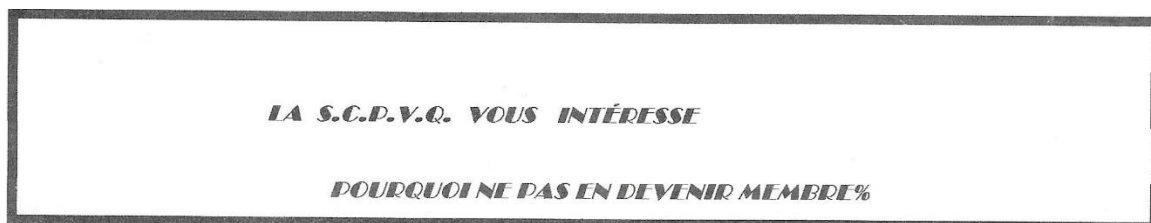
Le manuel complété, les polycopies formaient un volume de plusieurs centaines de pages. Et au début de l'année, les étudiants devaient se procurer ces photocopies, comme celles des autres cours. Ce cours était beaucoup plus important que les autres, mais pour les étudiants, ce cours comportait beaucoup trop de détails inutiles, il manquait de concision et les étudiants profitèrent de l'occasion pour le faire savoir au professeur. Vous connaissez le dicton: « *Castigat ridendo mores* ».

Les étudiants en médecine vétérinaire de cette période ont gardé souvenir de ce cours et de son responsable. Quel était ce cours et qui était son responsable?

Jean-Baptiste Phaneuf.



Quelques volumes à consulter



NAISSANCE DE LA VIROLOGIE VÉTÉRINAIRE AU QUÉBEC

Grégoire Marsolais. D.M.V., M.Sc.

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois en, mai 2002, le docteur Marois recevait le prix Victor de la Société. C'était l'occasion rêvée pour les jeunes virologistes vétérinaires formés à l'Institut Armand-Frappier (IAF), les docteurs André Gagnon, Grégoire Marsolais et Claude Montpetit, de rendre hommage à leurs aînés, les vétérinaires pionniers à l'IAF, les docteurs Paul Marois, Gaston Boulay et Enrico DiFranco. Le docteur Gagnon rappela la carrière du Dr Marois, alors que le Dr Marsolais, en soulignant les principales étapes du travail du Dr DiFranco, rappelait la naissance de la virologie vétérinaire au Québec. C'est cette petite histoire que nous voulons vous présenter, aujourd'hui. NDLR.

En politique, lorsqu'on fait référence aux grands hommes, on parle toujours des éminences grises qui travaillent dans l'ombre pour permettre aux premiers la réalisation de leurs projets. À l'Institut Armand-Frappier (IAF), si le docteur Paul Marois fut le responsable de l'orientation vétérinaire, il eut son bras droit, le docteur Enrico DiFranco.

L'histoire se passe au cours de l'année 1958, alors que sévissait à travers la province une grave épidémie de la maladie de Newcastle. À ce moment, les moyens d'établir un diagnostic étaient rudimentaires : les signes cliniques appuyés parfois par le dépistage sérologique des anticorps par l'inhibition de l'hémagglutination, test qui était effectué à Hull, à l'Animal Diseases Research Institute.

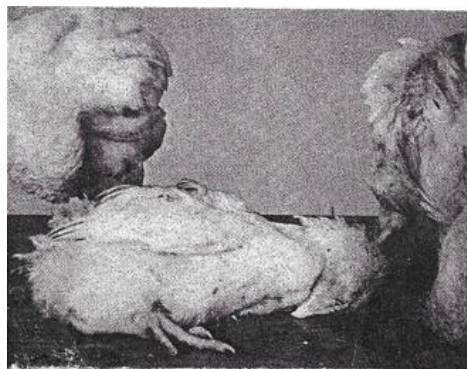
Le Dr Galarneau, ami de longue date du Dr Marois, lui dit:

« Marois, chez vous vous faites le diagnostic des maladies humaines. Si je te fournissais des échantillons de poulets (atteints de Newcastle), penses-tu que tu pourrais faire quelque chose »?

La réponse ne se fit pas attendre.

« Si on a réussi avec les humains, rien n'interdit que l'on puisse réussir avec les animaux ».

Quelques jours plus tard, des trachées et des poumons étaient acheminés au secteur vétérinaire de l'IAF. Le docteur Marois les confia au docteur DiFranco qui, depuis quelques années, travaillait à la grande mission de l'Institut, la production de vaccin contre la poliomyélite. Comme l'expertise n'existait pas encore au secteur vétérinaire, ces échantillons furent confiés à la section de diagnostic humaine non sans en avoir gardé une partie pour un essai maison. Après une semaine, les échantillons confiés au grand laboratoire se sont avérés contaminés, tandis que ceux qu'avait mis en culture le docteur DiFranco, ont révélé la présence de virus. C'est ainsi qu'est né la virologie vétérinaire au Québec.



Maladie de Newcastle

Fier de ce succès, le docteur Galarneau a continué à acheminer des échantillons aviaires pour confirmer un diagnostic de laryngotrachéite, de bronchite infectieuse. Lorsque la rhinotrachéite bovine a fait son apparition au Québec (en 1962), des échantillons ont été soumis à l'IAF. Il en a

été de même lors de la grande épidémie de grippe équine, tel que relaté précédemment par le Dr Gagnon. Chaque fois qu'il était confronté à une nouvelle pathologie virale, le Dr DiFranco s'astreignait au même cheminement. Il sortait sa bible en matière de virologie : Le manuel de technique virologique du professeur Lépine, et se documentait et lorsqu'il croyait comprendre le mécanisme de la mise en évidence de l'agent viral, à l'occasion de la pause-café, il consultait ses collègues du diagnostic humain, pour obtenir la validation de son approche. Lorsque le virus était isolé, il s'attaquait immédiatement aux techniques de dépistages des anticorps. Au début des années 1960, on était aux premiers balbutiements de la virologie au Québec, seul le docteur Pavilanis, issu de l'Institut Pasteur, constituait la référence.



Bronchite infectieuse

Petit à petit, autour du laboratoire du docteur DiFranco, la liste des virus isolés augmentait à un rythme imposant, ainsi que le volume des échantillons à traiter. C'est alors que le docteur Marois prit son bâton de pèlerin, pour aller solliciter des fonds pour permettre la réalisation de la virologie animale pour le Québec. Lorsque les fonds de tiroirs étaient vides, le Dr Marois sollicitait des ressources humaines. C'est ainsi que les docteurs Gagnon, Montpetit et moi-même avons été enrôlés dans la brigade virologique de l'Institut Armand-Frappier et avons été formés sous la férule du Dr DiFranco. Si je parle de férule,

c'est plus une figure de style qu'une réalité qui nous ont fait apprécier la rigueur scientifique et lorsqu'il élaborait un nouveau protocole, il s'agissait toujours du fruit de mures réflexions et consultations.

On le voyait souvent arpenter les corridors et pénétrer dans nos bureaux pour nous demander ce que nous pensions de l'idée qui venait de germer dans son esprit. Aussi lorsque nous faisons nos premiers balbutiements en science virologique, nous étions sûrs de trouver un critique averti lorsque nous soumettions notre plan de travail et il savait toujours au cours des discussions nous faire découvrir les points faibles de notre approche et surtout nous encourager lorsque notre trouvaille était valable.

Travailleur infatigable, il acceptait mal le laisser aller en ce qui concernait le développement ou encore l'exercice routinier du diagnostic. D'une approche pragmatique, les développements qu'il menait, devaient inévitablement déboucher sur une application pratique.

Ce qui ne l'empêchait pas de faire l'éloge de la paresse. Il nous disait souvent : « Je vais écrire un livre sur la paresse. Cependant je suis trop paresseux pour commencer ».

Aux périodes de pause-café, avant de commencer sa journée, tout en se roulant une cigarette, il aimait bien discourir, je devrais dire philosopher, avec Claude, sur la primauté des Grecs en matière de connaissances humaines. Toutes les grandes découvertes émanaient du génie grec.

De nombreux défis ont été relevés par le Dr DiFranco. Après avoir mis sur pied le laboratoire de virologie vétérinaire, le Dr Marois lui confie la production du vaccin Marek. Au cours des années

précédentes, il avait participé à petite échelle à la production de vaccins contre certaines maladies aviaires, mais là le défi était de taille, produire un vaccin congelé. De plus, il fallait lutter contre la montre, car les poulets tombaient par milliers et il fallait surveiller les concurrents déjà engagés dans la course. C'est à ce moment qu'on a vu toute l'ingéniosité du Dr DiFranco. Monter un laboratoire n'est pas chose facile surtout lorsqu'on fait face à des échéances très courtes. Faire l'acquisition de matériel requiert du temps, quand il est si facile de prendre celui qui est déjà sur place. Au cours de ces mois de fébrilité, il n'était pas rare que des appareils disparaissent des laboratoires déjà établis, pour le service de la bonne cause. C'est au cours de cette production que l'on a vu à l'œuvre les talents de « *patenteux* » du Dr DiFranco. Quand pour répondre aux impératifs de sa production, il ne trouvait pas sur place ou dans les catalogues les appareils requis, il en inventait. Dans le but d'optimiser la production de son vaccin, il a eu l'idée d'introduire des tubes dans ses flacons de culture. Cette idée a été connue à l'Institut sous le nom de la patente à Corbeil, et a été exploitée plus tard par une grande compagnie.

Je crois que le Dr DiFranco a dû recevoir un coup au cœur lorsque la direction de l'IAF a pris la décision d'abandonner cette production bien rodée et fort rentable. A nouveau, le Dr DiFranco s'est attaqué à un nouveau mandat: développer le diagnostic des maladies porcines. Le défi était de taille, la première difficulté était de trouver un substrat cellulaire exempt de virus, qui favorise la croissance de la plupart des virus rencontrés chez cette espèce animale. Le Dr DiFranco n'a pas hésité à aller passer quelques semaines au laboratoire fédéral d'Ottawa pour aller chercher les éléments de base pour la mise en marche de ce nouveau service. Très rapidement ce service de dépistage tant virologique que sérologique était en place. Tout baignait dans l'huile lorsqu'il nous a passé le flambeau au moment de prendre sa retraite.



Le Dr Enrico DiFranco recevant son méritas

Le Dr DiFranco a donc bien mérité de la part des virologistes qu'il a formés, de la part de tous les techniciens et de toutes les techniciennes qu'il a formés et dirigés et qui lui pardonnent les petites sautes d'humeur, toujours remplies de contrition, que son tempérament latin laissait parfois échapper.

IL Y A 80 ANS

"Dans le but d'améliorer nos troupeaux, nous avons importé des oiseaux étrangers et assez souvent, avec ces derniers, des germes de maladie.

Plus d'une maladie qui affectent la volaille sont encore assez difficiles à déterminer. Souvent même les médecins vétérinaires se déclarent incapables d'en faire le diagnostic, cela faute de laboratoire. Or il n'existe, dans tout le Dominion, qu'un seul laboratoire pathologique pour la volaille. C'est celui d'Ottawa sous la direction du Dr Wickware."

Extrait de Le service d'Aviculture, dans le Rapport du ministre de l'Agriculture au Lieutenant-Gouverneur, 1921-22

LE BREVET D'APTITUDE DU COLLEGE

Jean-Baptiste Phaneuf

L'admission à l'étude de l'art vétérinaire a toujours exigé un minimum de connaissances qui pouvait varier d'une école à l'autre. C'est ainsi que Duncan McEachran, fondateur du Montreal Veterinary College, (MVC) avait des exigences de beaucoup supérieures à celles de son compatriote, L. Smith, pour l'Ontario Veterinary College. Il le voulait ainsi afin de pouvoir donner à ses étudiants de très bonnes connaissances scientifiques. De fait, ses étudiants suivaient les mêmes cours que les étudiants de l'École de Médecine de l'Université McGill. Ce n'est qu'en troisième année, dans l'enseignement pratique, que la distinction se faisait tout à fait. Et c'est sans doute ce qui explique la renommée et le rayonnement du MVC et la demande qu'on faisait de ses diplômés.

Qu'en était-il des exigences de l'École vétérinaire française de Montréal de Daubigny? Nous ne le savons pas exactement. Avait-elle des faiblesses? Peut-être. C'est ce que laisse présumer la loi des Médecins vétérinaires votée en 1902, qui donne au Bureau des Gouverneurs le droit de tenir un examen de connaissances générales pour les candidats à l'étude de l'art vétérinaire au Québec. Cette loi était très claire sur le sujet: l'article 11 précise en effet qu'« aucune personne ne doit être admise à étudier la médecine vétérinaire avant d'avoir obtenu un brevet d'aptitude du Bureau provincial des médecins vétérinaire ». Ce dernier paraît donc pouvoir s'assurer de la qualité des connaissances des aspirants. D'où l'exigence d'un brevet d'aptitude pour les candidats à l'étude de l'art vétérinaire.

Et la journée même de sa nomination, lors de sa première assemblée, le Bureau des Gouverneurs procédait à la « nomination, pour deux ans, de quatre examinateurs actuellement engagés dans l'instruction dans la province pour examiner les aspirants à l'étude de la médecine vétérinaire sur des sujets déterminés ». Parmi les examinateurs alors nommés, deux de langue anglaise pour le Montreal Veterinary College qui allait cependant fermer ses portes la même année, et deux de langue française, parmi lesquels se remarquait le professeur Leblond de Brumath de l'école normale Jacques-Cartier.

LE VÉTÉran

*Est le bulletin de la Société de conservation
du patrimoine vétérinaire québécois;
il est produit une ou deux fois l'an pour
le bénéfice des membres de la Société.*

A/s Faculté de Médecine vétérinaire U. M.

3200, rue Sicotte,

Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 2M2

Rédaction et mise en page: J.-B. Phaneuf

Collaboration: A. Tremblay et O. Garon

Photocopie: Papeterie Expert

Les premières années, il semble qu'il n'y avait pas de prérequis. L'examen portait sur les connaissances générales. Les résultats des notes obtenus par les candidats à l'examen du 5 septembre 1922, nous apprennent les matières de l'examen: grammaire française, orthographe, arithmétique, comptabilité, littérature française, composition, géographie, histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et version anglaise. Au cours des années, il y eut des modifications apportées au choix des matières, selon, les changements aux programmes des études. Et la chimie et la physique ont fait leur apparition. Le Bureau des Gouverneurs a préconisé, un moment donné, de n'accepter aux examens que les détenteurs d'un diplôme d'études scientifiques.

Un des premiers examinateurs, nous l'avons vu, Leblond de Brumath, a gardé cette responsabilité de très nombreuses années. Il eut pour successeur, dans les années 1930, Yves LeRouzès. Dans la décennie 1940, on signale les noms de messieurs Séguin et Cantin. Par la suite, vers 1955, un comité de vétérinaires, nommés par le Bureau, fut chargé de voir à ces examens et à ceux pour l'obtention de la licence.

Ce brevet s'obtenait par la réussite aux examens organisés par le Bureau des Gouverneurs. L'aspirant à l'étude de l'art vétérinaire, se devait, avant d'entreprendre ses études, d'obtenir ce brevet d'aptitude. Il lui fallait donc s'adresser au secrétaire du Collège des médecins vétérinaires. Cette demande, il l'accompagnait parfois des notes de sa dernière année d'études. En manifestant ses intentions, il faisait généralement une demande de renseignements sur le lieu, la date et l'heure de l'examen. Dans sa réponse, le secrétaire était heureux de lui fournir ces renseignements auxquels il joignait, dans les années 1948, la liste des matières de l'examen. Et il n'oubliait pas de mentionner le coût de l'examen. Il demandait de s'inscrire auprès du directeur de l'Institut agricole d'Oka.



Brevet d'aptitude d'Ed Breton, 1939

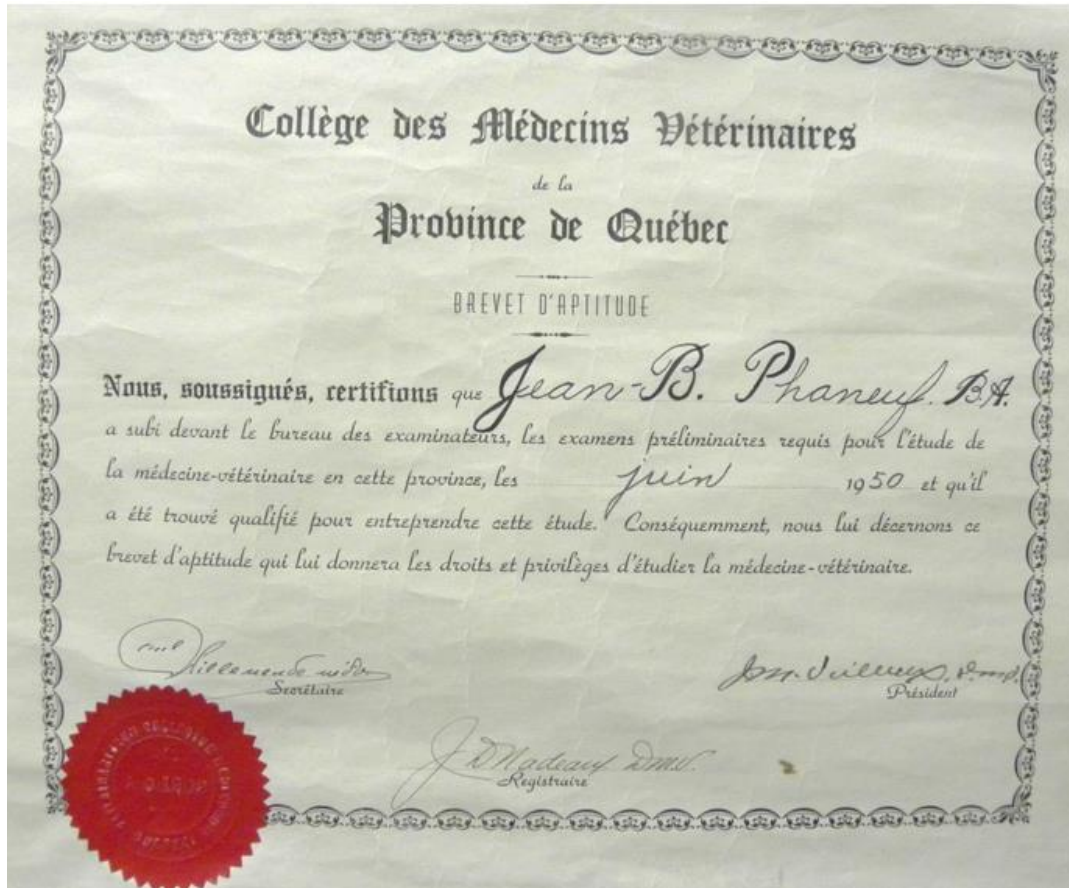
Car il y avait des frais pour ces examens. Ils étaient de 10.00\$ pour les examens proprement dits et de 5.00\$ pour le brevet. C'était beaucoup, au cours de la crise de 1930, où le travail et l'argent étaient rares et où le journalier gagnait un dollar par jour. Ces coûts étaient encore les mêmes au milieu des années 1940.

Les examens avaient lieu généralement à Montréal. Il est arrivé quelques fois, au début des années 1930, que le Collège ait décidé de tenir une séance d'examens à Québec en plus de celle de Montréal. Il répondait ainsi au vœu de la direction de l'école d'Oka qui trouvait que la qualité des matières françaises des candidats laissait à désirer; elle voulait l'améliorer par un élargissement du bassin des aspirants. Celle de Montréal a également été dédoublée, une en septembre et une autre plus tôt, en août. Cette dernière a eu préséance pour permettre aux étudiants en médecine vétérinaire d'être à Oka au début de septembre pour suivre des cours avec les étudiants en agronomie.

À Montréal, ces séances se tinrent d'abord dans une salle de l'Université, dont l'école était une faculté puis à la suite d'un contretemps, le Bureau les a tenues à l'école des Hautes études commerciales sur la rue Viger. C'est là que, durant de nombreuses années, on les retrouve. Elles étaient sous la surveillance de l'examineur ou de membres du Collège. Ces examens étaient habituellement précédés d'un avis dans les principaux journaux quotidiens du Québec comme la Patrie, la Presse, le Soleil ou l'Action Catholique, qui indiquait la date, l'heure et le lieu de ces examens. Dans les années 1960, les examens se sont tenus à l'école de Médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe.

Mais déjà se manifestaient des tendances à la façon de procéder. Et certains recommandèrent de suivre l'exemple de l'Ordre des Pharmaciens, qui venait de changer ses règlements. Le nouveau texte stipulait:

- avoir le grade de bachelier ès arts ou de bachelier ès sciences de l'Université de Montréal,
- ou avoir obtenu un certificat officiel d'études secondaires "option scientifique",
- ou tout autre grade jugé équivalent par le Conseil de la Faculté et agréé par le bureau d'immatriculation de l'Université de Montréal.



Les examinateurs procédaient à la correction des examens et soumettaient les résultats au Bureau des Gouverneurs qui, lors d'une assemblée à cet effet, décidait de l'acceptation ou du refus des candidats. Si les candidats acceptés étaient nombreux, il arrivait que quelques-uns fussent refusés à cause de leurs notes insuffisantes. Les candidats recevaient une lettre, leur signifiant leur succès ou leur échec, quelques jours plus tard, les heureux comme les malchanceux.

La liste des candidats heureux était expédiée au secrétaire de l'école à Oka. On a vu l'intervention d'un député en faveur du fils d'un de ses électeurs essayer de convaincre le Bureau de se faire généreux. Malheureusement ce fils ne put être accepté, ses notes étant trop faibles. Parfois un membre du Collège intervenait en faveur d'un fils, afin de lui sauver l'examen.

Le fait que le Bureau des Gouverneurs avait la main haute sur l'émission du brevet ne manquait pas d'intriguer le directeur de l'École, particulièrement lorsqu'elle était à Oka. Le directeur, dans les années 1940, le père Norbert, mit de l'avant les Statuts et Règlements refondus du Québec, 1925, pour affirmer, selon son interprétation, qu'il revenait à l'université de juger des connaissances de ses étudiants. Cette interprétation ne semble pas avoir été retenue par le Bureau des Gouverneurs puisque les examens du brevet ont continué. Les bacheliers ès Arts obtenaient leur brevet sans examen. S'ils rendaient visite d'abord à la direction de l'École, en allant s'y inscrire, ils ne recevaient pas d'instructions claires à suivre auprès du Bureau des Gouverneurs.

Ces examens se sont maintenus tout au cours des 70 ans qui ont suivi la fondation du Collège des médecins vétérinaires, jusqu'à la fin des années 1960, où tous les candidats devaient être détenteurs d'un diplôme d'enseignement collégial, un DEC.

En quelle année le Bureau a-t-il accepté d'accorder sans examen un brevet d'aptitude aux bacheliers ès arts? Nous n'avons rien trouvé sur le sujet. C'est un fait qu'à partir des années 1930, le brevet leur est accordé sans examen. Au début des années 1930, sur incitation du directeur de l'École et sur recommandation du comité des études de l'Université de Montréal, les bacheliers ès sciences agricoles sont acceptés en deuxième année sans examen pour le brevet.

L'ÉQUIPE DES PROFESSEURS POUR L'ANNÉE 1953-54



Dans l'ordre habituel.

Assis: L.J. Saint-Georges, secrétaire, G. Labelle, directeur, J. Dufresne, directeur des études, et J.-D. Nadeau, Debout: J. Flipo, J.-G. Lafortune, P. Choquette, C. Gauvin, G. Lemire, G. Cousineau, C. Trudeau, M.

Trépanier, L. Cournoyer et L. de G. Gélinas.

LES CARICATURES DE :

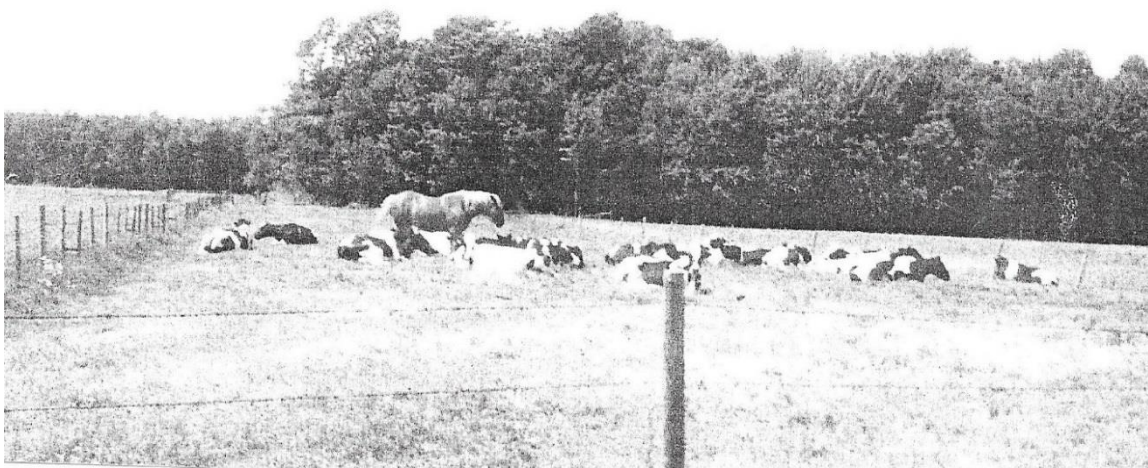
Jean Marchand



Les diplômés de la faculté de Médecine vétérinaire d'il y a 15, 20, 25 ans se souviennent de leur bulletin, quasi mensuel, l'*Articulation*, qu'ils s'efforçaient de publier.

Quels souvenirs les élèves du début des années 1980 ont-ils gardé de leur confrère, Jean Marchand, et de ses caricatures? Chaque mois, son crayon campait un des professeurs sous un aspect des plus caractéristiques.

Ces caricatures, nous les avons retrouvées et nous n'avons manqué de les apprécier de nouveau. Nous n'avons pu résister à la tentation de vous les rappeler et de vous en faire voir un spécimen pour illustrer les qualités de l'artiste. JBP.



Un troupeau laitier de la région de Saint-Hyacinthe, il y a 40 ans.

PREMIÈRE REMISE DES DIPLÔMES DANS L'AUDITORIUM DU NOUVEL ÉDIFICE, MAI 1954



Première remise des diplômes dans les locaux de l'École de Médecine vétérinaire en mai 1954: dix-huit étudiants ont alors reçu leur doctorat. Chez les invités, on reconnaît Jacques Saint-Georges, secrétaire, le Père Dubé, aumônier des étudiants, le docteur H. Bérard, directeur de l'École de Laiterie, Ernest Chartier, député de Saint-Hyacinthe à Québec,, Gustave Labelle, directeur de l'É.M.V. le représentant du recteur de l'université de Montréal, le chanoine Surveyer, Mgr L. Beauregard, supérieur du Séminaire, l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Paul Villeneuve, président du Collège des médecins vétérinaires et le Père Curé de la paroisse de Notre-Dame.

« On disait, autrefois, que la France était le flambeau de la science, c'est la province de Québec, la France d'Amérique qui, demain, je l'espère, sera le flambeau de la science....,

Je tiens plus à un laboratoire de recherches, qu'à une école vétérinaire, pour trouver ce qui manque, les déficiences qu'il y a dans les troupeaux et, qui sait si un tel laboratoire ne nous donnera pas un Pasteur »...

Discours de Laurent Barré, lors de l'inauguration de l'École de M.V., le 31 octobre 1947.